



AVIS

PROPOSITION ASPIRATION ET NETTOYAGE DE FOSSES SEPTIQUES

Dans un souci de mutualisation des actions, nous vous proposons, en partenariat avec les communes de Césarches et d'Allondaz, de répertorier les foyers concernés par un besoin d'aspiration et nettoyage de fosses septiques.

Une commande groupée permettra une économie substantielle à chaque foyer.

Nous vous rappelons que votre fosse doit être vidangée tous les 4 ans (charte du SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Si vous souhaitez bénéficier de cette action, et afin que puissions recenser les besoins, merci de bien vouloir vous inscrire directement en Mairie :

- par téléphone au **04.79.37.65.29**
- par mail : **mairie.thenesol@wanadoo.fr**

avant le 30 septembre 2025